



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



JUIN 2020

Hotel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE CEDEX
www.terresdemontaigu.fr

**TERRES DE
MONTAIGU**
Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière

SOMMAIRE

Grands projets 2019 2

Introduction 3

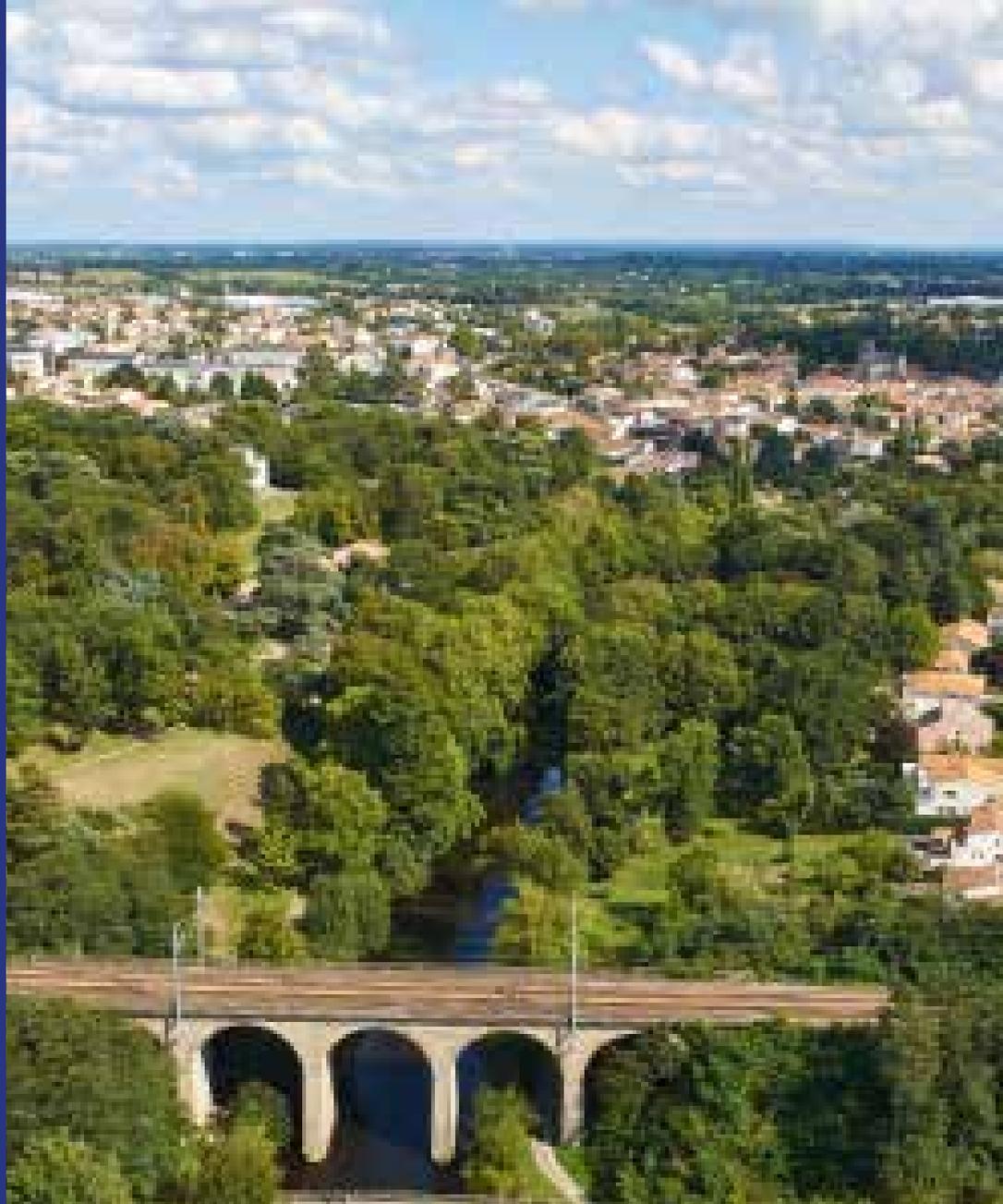
Chiffres clés 4

ORGANISATION TERRITORIALE 8

RÉALISATIONS 2019 16

LES MOYENS POUR AGIR 35

ANNEXE 42



GRANDS PROJETS 2019

10 janvier

Inauguration
de la médiathèque
intercommunale
Calliopé

29 mars

1^{ère} édition
du salon
Destination
Emploi

5 au 7 avril

31^e édition
du Printemps
du Livre

Juin

Approbation
du Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal de
l'ex-communauté
de communes
Terres de Montaigu

28 janvier

Ouverture du
pôle santé de
Rocheservière,
l'un des 4 sites de
la Maison de Santé
Pluriprofessionnelle
multisite

30 janvier

Signature
du Plan jeunesse
et familles
2019-2022
avec la CAF

Avril

Sortie du
premier senior
Agenda

INTRODUCTION

Le rapport d'activités est un document réalisé tous les ans, qui établit le bilan de l'action de la Communauté de Communes, reflet de l'activité de l'année écoulée.

L'année 2019 a été particulière puisque cette année est la dernière d'un mandat bousculée par des changements institutionnels profonds notamment à la suite de la loi NOTRe. Mais la communauté de communes a décidé de faire de ces contraintes un levier pour préparer l'avenir.

Ainsi, 2019 a vu la fin des travaux liés à la fusion de 2017 (vote du Plan enfance Jeunesse 2019-2022, lecture publique) mais aussi la création de nouveaux services (Relais assistants maternels, Maison de santé pluri professionnelle à Rocheservière,...).

2019 a été aussi l'année de l'approbation de l'étude ou du lancement de documents stratégiques de programmation et de planification (Approbation des 2 Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux, du Plan Local de l'Habitat (PLH), travail sur le Règlement Local de la Publicité Intercommunale (RLPI) et enfin lancement du Plan Climat Air Energie).

Enfin, la communauté de communes a posé solennellement les fondations d'un pacte entre l'EPCI et les communes membres pour servir au mieux les habitants de tout le territoire. Ce pacte du bloc local repose sur un schéma d'accès au service du public renforçant le rôle d'accueil de proximité des communes dans une logique de réseau avec des guichets spécialisés intercommunaux (habitat, familles,...) et une solidarité financière..



TERRES DE MONTAIGU C'EST

DÉMOGRAPHIE

48 162
habitants

10
communes
383 km²

+0,5%
croissance
annuelle

1/3
population
de moins
de 25 ans.

+ 506
habitants
par an en
moyenne



Soucrs : Insee,
recensement de
la population

MOBILITÉ

327 323
voyageurs par an

3^e
gare de
Vendée



ACTIFS HABITANT SUR LE TERRITOIRE



24 378
actifs sur le territoire

VENDÉE

67,4% des actifs

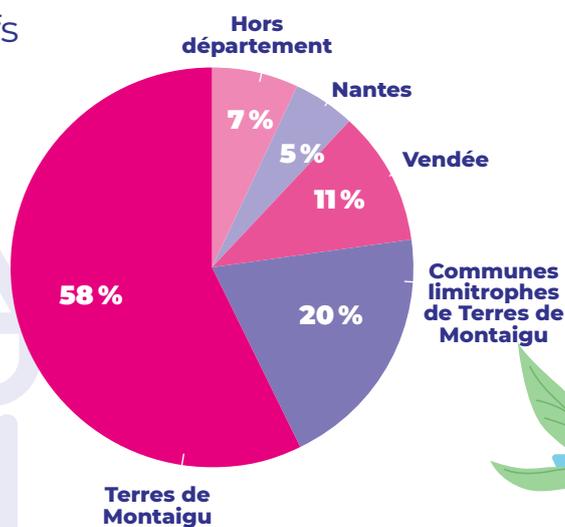
PAYS DE LA LOIRE

66,4% des actifs

EMPLOIS PROPOSÉS SUR LE TERRITOIRE

21 000
emplois

D'où viennent les actifs qui travaillent sur Terres de Montaigu ?



Souces : Insee, Recensements de la population - Insee, Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) 2015 - Chambre d'agriculture 85, 2018

ENTREPRISES

2 600
établissements environ

+ 15%
en 5 ans

303
exploitations agricoles



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



ORGANISATION TERRITORIALE



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



L'ACTION INTERCOMMUNALE



PROGRAMMER ANTICIPER PLANIFIER

- LES 2 PLUI
- LE PLH
- LE PCAET
- LE RLPI

AMÉNAGER ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES
- PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE LA GARE MONTAIGU-VENDÉE
- PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES
- CONSEILS

APPRENDRE – GRANDIR – S'ÉVEILLER S'OUVRIR

- PARCOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE)
- PLAN JEUNESSE ET FAMILLES
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
- FESTIVAL MONT'EN SCÈNE
- PÔLES SPORTIFS LÉONARD DE VINCI, MAXIME BOSSIS (MONTAIGU-VENDÉE) ET DE ROCHESERVIÈRE

BIEN VIEILLIR SE SOIGNER PRÉVENIR

- PARCOURS AUTONOMIE
- PRÉVENTION SANTÉ
- CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
- RÉSIDENCES ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
- MAISONS DE SANTÉ



RENDRE DES SERVICES AUX COMMUNES

- BUREAU D'ÉTUDES
- VIDÉO PROTECTION
- POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE
- INFORMATIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUES
- URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE)
- INFORMATIQUE – TÉLÉPHONIE
- SIG
- FOURRIÈRE ANIMALE
- COMMISSION DE SÉCURITÉ
- FINANCEMENT CONTINGENT INCENDIE



SE DIVERTIR DÉCOUVRIR

- OFFICE DE TOURISME
- PISCINE DE LA BRETONNIÈRE
- AÉRODROME
- PRINTEMPS DU LIVRE
- THÉÂTRE DE THALIE
- CINÉMA CAMÉRA 5
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CALLIOPE
- LAC DE LA CHAUSSÈLIÈRE
- MAISON DE LA RIVIÈRE
- SITE SAINT-SAUVEUR

PRÉSERVER PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF AGGLOMÉRATION DE MONTAIGU
- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

PERMETTRE LA GESTION, LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- RESSOURCES HUMAINES
- COMMANDE PUBLIQUE
- FINANCES
- PATRIMOINE IMMOBILIER
- GESTION DU FONCIER ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER



LA GOUVERNANCE en 2019

Le conseil communautaire est composé de 47 élus issus en 2019 des 10 communes membres.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Le conseil communautaire délibère et vote les décisions relevant de sa compétence.

Le bureau communautaire composé des 14 maires et 3 maires délégués délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil communautaire.

Les commissions : 8 commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux et présidées par un vice-président. Elles émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté de communes. Elles ont un rôle consultatif.

La communauté de communes est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a délégué des compétences.

Président	Antoine CHÉREAU	Maire de Montaigu-Vendée
1^{er} Vice-président	Damien GRASSET	Maire de Montréverd Président de la commission : moyens généraux, ressources humaines, mutualisation, police
2^{ème} Vice-président	Éric HERVOUET	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : développement économique, agriculture, tourisme
3^{ème} Vice-présidente	Isabelle RIVIÈRE	Maire de Treize-Septiers Déléguée à l'éducation et à la jeunesse
4^{ème} Vice-président	Claude DURAND	Maire de La Bernardière Président de la commission : culture, sport
5^{ème} Vice-président	Bernard DABRETEAU	Maire de Rocheservière Président du COPIL PLUi : secteur Rocheservière
6^{ème} Vice-président	Michaël ORIEUX	Maire délégué de La Guyonnière Délégué à l'aménagement numérique
7^{ème} Vice-président	Marc PRÉAULT	Maire de L'Herbergement Président de la commission : petite enfance, enfance, jeunesse, éducation
8^{ème} Vice-président	Joël CAILLAUD	Maire de Cugand Président de la commission : habitat, urbanisme, aménagement numérique
9^{ème} Vice-président	Daniel ROUSSEAU	Maire délégué de Saint-Hilaire de Loulay Président de la commission : finance, commande publique, contractualisation
10^{ème} Vice-président	André BOUDAUD	Maire de La Bruffière Délégué à la commission de sécurité
11^{ème} Vice-président	Florent LIMOUZIN	Maire délégué de Boufféré Président de la commission : environnement, assainissement, eau
12^{ème} Vice-président	Francis BRETON	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine Président de la commission : santé, social
13^{ème} Vice-président	Anthony BONNET	Maire de La Boissière-de-Montaigu Délégué à la programmation culturelle
14^{ème} Vice-président	Hubert DELHOMMEAU	Maire délégué de Mormaison Délégué au patrimoine économique bâti
15^{ème} membre	Corinne FERRÉ	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon Déléguée à la lecture publique
16^{ème} membre	Lionel BOSSIS	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies Délégué à l'insertion

Madame Béatrice **DOUILLARD**
Madame Michelle **CHAMPAIN**
Madame Aleksandra **KUJALOWICZ**
Madame Cécilia **GRENET**
Madame Angéline **MAINDRON**
Monsieur Jean-Michel **BREGEON**
Madame Marie-Thérèse **GRIFFON**
Madame Arlette **GUIMBRETIERE**
Monsieur Michel **LAÏDI**
Monsieur Bruno **GABORIAU**
Madame Nicole **NERRIERE**
Madame Michelle **RINEAU**
Monsieur Yvan **BROSSEAU**
Monsieur Philippe **SABLÉREAU**
Madame Catherine **ROBIN**

La Bernardière
La Boissière de Montaigu
Boufféré
Boufféré
La Bruffière
La Bruffière
La Bruffière
Cugand
Cugand
La Guyonnière
La Guyonnière
Montaigu
Montaigu
Montaigu
Montaigu

Monsieur Richard **ROGER**
Madame Mélanie **GUICHAOUA**
Madame Nathalie **SECHER**
Monsieur Jérôme **BOSSARD**
Monsieur Mathias **PICHAUD**
Madame Véronique **DUGAST**
Monsieur Claude **BOISSELEAU**
Monsieur Luc **GIRARD**
Madame Anne-Marie **JOUSSEAUME**
Monsieur Patrick **MERIEAU**
Monsieur Jacques **ALBERTEAU**
Madame Martine **FAUCHARD**
Madame Sylvie **RASSINOX**
Monsieur Jean-Paul **DENIAUD**

St Georges de Montaigu
St Georges de Montaigu
St Hilaire de Loulay
St Hilaire de Loulay
St Hilaire de Loulay
St Hilaire de Loulay
Treize-Septiers
Treize-Septiers
L'Herbergement
L'Herbergement
Rocheservière
Rocheservière
Saint Philbert de Bouaine
Saint Philbert de Bouaine

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



Le CIAS fait l'objet d'un rapport d'activités séparé présenté en Conseil d'Administration du CIAS.



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



RÉALISATIONS 2019



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU





HABITAT Aménagement du territoire



La finalisation du projet de Plan Local d'Habitat (PLH)

En juin 2019, le projet de Plan Local d'Habitat a été finalisé et le dossier est désormais dans une phase administrative. L'approbation officielle du projet est prévue en février 2020. Ce Plan Local de l'Habitat vise à accompagner la croissance démographique du territoire, améliorer le parc de logements existants et garantir la production d'un parc de logements diversifié. 24 actions y sont définies, parmi lesquelles l'amélioration de la performance énergétique des logements, le soutien technique et financier à l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite, ou encore la mise en place d'un guichet habitat. Ces actions seront mises en œuvre courant 2021.

Un territoire 100 % fibre d'ici 2023

Vendée Numérique est chargé, sur l'ensemble du département de la Vendée, de déployer un nouveau réseau de fibre optique permettant de proposer d'ici 2023 des accès Très Haut Débit à 100% des vendéens, soit plus de 360 000 habitations, commerces, entreprises et sites publics. Terres de Montaigu, s'est engagée à hauteur de 2,6 millions d'euros sur ce projet ambitieux et primordial pour le développement du territoire. Le déploiement de la fibre a démarré dès 2017 avec le raccordement de sites identifiés comme étant prioritaires sur le territoire, à savoir les zones d'activités et les équipements publics. Fin 2019, 87 % de ces sites étaient déjà raccordés. L'approbation d'une convention en décembre 2019 marque le lancement du déploiement de la fibre au grand public, qui se déroulera jusqu'en 2023.

- **2,6 millions d'investissement** sur 5 ans
- **87 % de sites prioritaires** déjà raccordés
- **+ de 23 000 adresses raccordées** d'ici 2023





Quartier de la gare : le démarrage des travaux

Les travaux de rénovation du bâtiment voyageurs ont démarré en novembre 2019. Ils visent à transformer la gare de Montaigu-Vendée en un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) et marquent concrètement le lancement du projet de réaménagement du quartier de la gare, qui a par ailleurs été déclaré d'intérêt général par le conseil communautaire en décembre 2019. Ce projet majeur de développement de Terres de Montaigu vise à structurer l'ensemble du territoire et à faire de la gare une porte d'entrée du territoire avec un équipement accessible à tous, offrant plus de confort aux usagers et par l'aménagement d'un nouveau quartier à vocation mixte : habitat et tertiaire.

• **314 293 voyageurs** en gare de Montaigu-Vendée en 2018 (2017 : 327 732)

Les perspectives 2020

- Mise en œuvre du Plan Local d'Habitat
- Poursuite du raccordement à la fibre
- Poursuite de l'aménagement du quartier de la gare avec le lancement des travaux du boulevard urbain et du pont-rail.

Adhésion à Vendée Foncier Solidaire

En juin 2019, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé l'adhésion de la communauté de communes au Groupement d'intérêt Public « Vendée Foncier Solidaire ». Créé à l'initiative du Département et de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, ce dispositif vise à faciliter l'accès sociale à la propriété sur le territoire, en dissociant le foncier, qui reste propriété du groupement, du bâti, qui est acquis par les ménages.



URBANISME

- 2 PLUi -



Arrêtés en conseils communautaires en 2018, le PLUi de l'ancienne communauté de communes Terres de Montaigu et le PLUi de l'ancienne communauté de communes du Canton de Rocheservière ont été approuvés en 2019. Véritables outils au service des projets, ces PLUi traduisent les volontés de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir, notamment en terme d'équipements publics, d'habitat, de déplacements et d'emplois.



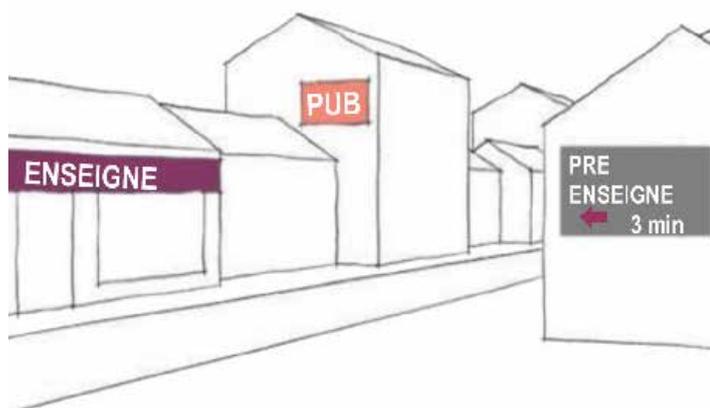


2 PLUi mais des orientations analogues

Deux PLUi ont été élaborés sur le territoire puisque chaque ex-Communauté de communes avait engagé l'élaboration de son PLUi avant la fusion des deux intercommunalités au 1^{er} janvier 2017. Le travail a donc été poursuivi sur ces deux documents qui convergent sur de nombreux points :

- L'affirmation du caractère multipolaire du territoire, la centralité de Montaigu-Vendée et la nécessité de mettre en valeur les atouts de chaque commune
- Le renforcement des centres-bourgs pour accueillir les fonctions de centralité (équipements, commerces...)
- La poursuite du développement économique du territoire, structuré et organisé
- La prise en compte d'objectifs de densification adaptés, dans un souci d'économie du foncier agricole et naturel
- La mise en œuvre d'un développement responsable et respectueux de l'environnement pour valoriser notre cadre de vie et protéger nos ressources naturelles

Les PLUi sont entrés en vigueur en juin 2019, pour l'ancienne communauté de communes Terres de Montaigu, et en octobre 2019, pour l'ancienne communauté de communes du Canton de Rocheservière.



Un Règlement local de publicité intercommunal en cours d'élaboration

En parallèle du travail mené sur les deux PLUi, un Règlement local de publicité intercommunal (RLPI) est actuellement en cours d'élaboration avec pour objectif d'être finalisé en 2020. Il vise à encadrer l'affichage publicitaire sur le territoire.

En quelques chiffres

- 435 logements à construire par an
- 43 % des logements prévus dans l'enveloppe urbaine
- 142 ha de zones à urbaniser à vocation d'habitat
- 135 ha de zones à urbaniser à vocation économique



DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Booster le recrutement

Afin de pallier les problèmes de recrutement vécus par les entreprises du territoire, plusieurs actions ont été menées en lien avec les partenaires de l'emploi : la Maison départementale de l'emploi, Pôle emploi, et la Région Pays de la Loire.



« 1 métier, 1 formation, 1 emploi »

Le programme « 1 métier, 1 formation, 1 emploi » s'est déroulé en juin 2019. Il visait à faire découvrir des métiers aux personnes en reconversion via l'organisation de tables rondes et de visites d'entreprises. Il a permis aux demandeurs de découvrir le secteur de l'aménagement et de l'habitat.

- 49 entreprises participantes
- 126 participants
- 21 recrutements



1^{ère} édition du salon Destination Emploi

Organisé le 29 mars 2019, ce salon de l'emploi a proposé une approche novatrice. Le maître-mot : valoriser les compétences et promouvoir les métiers qui recrutent. Plus de 70 recruteurs ont répondu présents et ont accueilli les 2200 visiteurs venus se renseigner sur les opportunités professionnelles disponibles sur Terres de Montaigu.

- 2200 visiteurs
- + de 70 entreprises (et établissement recruteurs)
- 500 offres d'emplois
- 100 recrutements confirmés
- Prochaine édition en 2021.



Promouvoir le stage 3^{ème}

Première action du Parcours Entreprendre, la plateforme « Ton stage à 5 bornes » est relayée depuis la rentrée 2019 dans le Guide Enseignant réalisé par Terres de Montaigu.

Cette plateforme permet aux élèves de 3^{ème} d'identifier les entreprises en capacité de les accueillir.

- 25 entreprises inscrites sur Terres de Montaigu (250 entreprises en Vendée).



Soutenir le commerce

Des orientations ambitieuses inscrites dans le PLUi

Le PLUi adopté en 2019 porte la stratégie d'aménagement et de développement commercial de Terres de Montaigu qui vise à conforter et préserver les centralités et encadrer le développement des zones de périphéries.

Ces orientations sont mises en œuvre par des mesures audacieuses telles que la définition de linéaires de préservation ou de développement des commerces, et le fléchage des activités de loisirs vers le centre-ville.



Un programme d'aides économiques

Consciente que ces orientations présentent certaines contraintes pour les porteurs de projets, Terres de Montaigu a souhaité soutenir les projets participants à la vitalité des centralités commerciales et s'inscrivant dans les orientations du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Ce programme d'aides économique comprend 3 volets :

- Aide à la modernisation du point de vente des commerces et artisans-commerçants de proximité
- Aide en soutien à l'implantation en zone d'activités des artisans
- Aide à la requalification des sites économiques

> **19 projets soutenus dont 16 pour la modernisation du commerce**

> **Pour 1 euro de subvention, 8 euros investis par les commerçants et 15 euros pour les artisans.**

Territoires d'Industrie

Terres de Montaigu a été reconnu Territoires d'Industrie compte tenu de son identité industrielle.

Ce programme, lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie, le 22 novembre 2018, pour redynamiser l'industrie française, implique le déploiement d'actions en lien avec les enjeux concrets des entreprises et du territoire.

Chiffres clés

- 2200 visiteurs pour la 1ère édition de Destination Emploi
- 100 recrutements confirmés suite au salon Destination Emploi
- 21 recrutements à l'issue du forum « 1 métier, 1 formation, 1 emploi »
- 37 zones d'activités
- 22 lots vendus en zone d'activité pour l'installation de nouvelles entreprises (15 vendus en 2018)





ENVIRONNEMENT

Trier et valoriser

Les 3 déchèteries du territoire de Terres de Montaigu, associées à une politique globale sur le territoire et l'implication des habitants, permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets. La gestion de ces équipements est confiée à une entreprise d'insertion locale : Reel. Adossée à la déchèterie principale, la valorétrie permet de donner une seconde vie aux objets jetés et concourt à la réduction des déchets.



Promouvoir le compostage des biodéchets

Un composteur de quartier a été installé en 2019 dans l'hyper centre de Rocheservière et bénéficie à 30 foyers qui ne pouvaient pas faire ce tri avant, et qui l'utilisent désormais au quotidien. Ce projet, initié par les habitants, en partenariat avec la commune et TdM, s'inscrit tout à fait dans l'objectif recherché de valorisation des déchets.



Se préparer au transfert de la compétence assainissement

Un diagnostic financier et technique a été lancé en vue d'établir un état des lieux précis des systèmes d'assainissement (réseaux d'assainissement, stations d'épuration ou lagunes) sur l'ensemble du territoire. Ce travail de longue haleine est à poursuivre en 2020, en vue de préparer le transfert de la compétence assainissement lors du passage de Terres de Montaigu en communauté d'agglomération. La connaissance des systèmes de chaque commune et leurs spécificités permettra de construire la politique d'assainissement de demain.



Service public d'assainissement non collectif

Si l'utilisateur n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Pour protéger l'environnement et éviter tous risques d'insalubrité, le service public d'assainissement non collectif géré par Terres de Montaigu, a poursuivi le contrôle de ces installations. Il propose par ailleurs un service d'entretien et de vidange. Depuis 2018, le règlement et les tarifs sont harmonisés pour les 10 communes de l'intercommunalité.



Perspectives 2020

- Poursuivre l'accompagnement des habitants dans la réduction des déchets, mêmes ceux recyclables
- Poursuivre la sensibilisation dès le plus jeune âge au travers d'ateliers et de visites scolaires.
- **Définir la stratégie et l'organisation locale future pour gérer l'assainissement**

Chiffres clés :

- 21 747 chineurs à la valorétrie (20 500 en 2018)
- 139 200 objets ayant trouvé une seconde vie
- 714 668 m³ d'eau traités à la station d'épuration (625 799 en 2018)
- - 2,5 % d'ordures ménagères par rapport à 2018...
- ... Mais + 7,5 % d'emballages > Restons vigilants !
- 58 % du parc d'installations d'assainissement non collectif en bon fonctionnement (soit 2 % au-dessus de l'objectif fixé de + 2% par an).

Terres d'énAIRgie

Plan Climat Air Energie Territorial
(PCAET)



2019 : La finalisation du diagnostic territorial

Initié en 2018 et présenté lors de la soirée de lancement du plan « Terres d'énAIRgie » le 13 décembre 2019, le diagnostic territorial a mis en évidence les chiffres clés de Terres de Montaigu qui vont permettre de définir la stratégie du plan climat. Ces chiffres concernent les thématiques de l'habitat, la mobilité, l'activité économique (agriculture, industrie, tertiaire), les énergies renouvelables et la sensibilité du territoire aux effets du changement climatique.

Les ambitions du plan climat ont également été présentées : améliorer la qualité de l'air, diminuer les besoins énergétiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer localement les énergies renouvelables et adapter le territoire aux changements climatiques.

Près de 250 personnes étaient présentes à cette soirée de lancement pour s'informer sur le projet et découvrir les initiatives positives d'acteurs locaux.

Le plan climat Terres d'énAIRgie, qu'est-ce que c'est ?

La loi de transition énergétique pour la croissance verte adoptée en juillet 2015 demande aux collectivités locales d'agir pour lutter contre les effets du changement climatique à travers un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Terres de Montaigu s'est engagée dans cette démarche en lançant son plan climat « Terres d'énAIRgie », qui reflète les ambitions du territoire pour l'environnement tout en valorisant les initiatives et en impliquant les habitants, associations et entreprises locales. Par le biais de ce projet mené sur six ans, Terres de Montaigu souhaite démontrer qu'il est possible de mettre nos énergies en commun pour allier croissance, innovation et progrès tout en réduisant notre impact environnemental.

Chiffres clés du diagnostic :

- 1257 GWh consommés en 2016 soit 26 MWh par habitant et par an.
- Objectif national 2050 : - 50 % de consommation – Objectif intermédiaire de 20% en 2030
- 8.3 tonnes équivalent CO2 par habitant émises sur le territoire en 2016.
- Objectif national 2050 : neutralité carbone
- À noter : le territoire a déjà réduit de 5 % ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2008 et de 15 % si on se rapporte au nombre d'habitants.
- En 2016, les énergies renouvelables représentaient 12% de la consommation énergétique
- Objectif national 2030 : 32%

SANTÉ
-
SOCIAL

2019 marque la fin de la première phase du Contrat Local de Santé, signé entre l'Agence Régionale de Santé et la communauté de communes, en 2017, autour de 3 axes : la promotion et la prévention de la santé, le parcours des personnes en perte d'autonomie, l'offre de santé et l'accès aux soins.



Réalisations 2019
Des actions de prévention coordonnées en direction des seniors

De nombreux professionnels proposent des actions sur le territoire pour encourager le maintien en bonne santé des seniors. Afin de coordonner et de rendre visibles ces actions au public, Terres de Montaignu a mis en place le Senior Agenda. Il recense, chaque trimestre, l'ensemble des activités de prévention à destination des seniors, qu'il s'agisse de propositions de vie sociale, comme les activités des clubs ou les événements culturels, dont les effets sur la santé sont toujours bénéfiques, ou d'actions de prévention visant directement la santé. Le premier agenda est paru en avril 2019 et a généré 219 participations à des activités. Le second, paru en septembre, a généré 386 participations. Ces premières parutions ont encouragé de nouveaux partenaires à se faire connaître auprès de l'intercommunalité. L'offre d'activités s'en retrouve étoffée et l'effet préventif augmenté.

SÉNIORS AGENDA

SUR TERRES
DE MONTAIGU

Septembre -
Décembre
2019

TERRES DE
MONTAIGU

Communauté de communes
Montaignu-Rocheservière



Une offre de soins renforcée sur le territoire

Trois nouveaux pôles dédiés à la santé ont émergé sur le territoire.

Le pôle de Rocheservière, l'un des 4 pôles de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle multisite, a ouvert ses portes le 28 janvier 2019. Terres de Montaigu en a été le maître d'ouvrage. A ce jour, elle accueille 2 médecins généralistes, 4 chirurgiens-dentistes, 3 infirmières libérales, 1 infirmière d'éducation thérapeutique, une permanence de soins infirmiers, 2 sages-femmes, 1 orthophoniste et 3 kinésithérapeutes.

A Boufféré, un pôle santé a également ouvert le 1^{er} juillet 2019. Ce projet privé, accompagné par la Mairie de Boufféré et Terres de Montaigu, accueille aujourd'hui 1 médecin généraliste, 2 infirmières, 2 ophtalmologues, 4 kinésithérapeutes, 1 pédicure podologue, 1 orthophoniste, 1 ostéopathe, 2 psychologues.

Enfin, les travaux du pôle santé de Montaigu ont démarré le 11 décembre 2019. Ce regroupement, situé en face de l'hôpital sera le plus important du territoire, avec 26 professionnels accueillis. Il ouvrira ses portes au public, été 2021.

[Perspectives 2020]

- Démarrage de la deuxième phase du Contrat Local de Santé
- Poursuite des opérations de prévention en les élargissant à tous les publics
- Poursuite du renforcement de l'offre de soins en encourageant l'exercice coordonné

Quelques chiffres pour illustrer l'offre de soins sur le territoire :

Au total, 30 professionnels du premier recours se sont installés sur le territoire de Terres de Montaigu depuis le 1^{er} janvier 2018, venant remplacer des départs à la retraite mais aussi renforcer l'offre existante.

- **39 médecins généralistes** sur le territoire. Ils réalisent 190 000 actes par an et les habitants de Terres de Montaigu, en consomment 180 000.
- **28 infirmiers libéraux.** Une offre qui s'est renforcée de plus de 20% en 2 ans.
- **+ 2 ophtalmologues** en 2019 (soit un total de 4 sur le territoire)
- **+ 6 kinésithérapeutes** en 2019. Une offre qui s'est renforcée de plus de 20% en 2019.
- **+ 4 chirurgiens-dentistes** en 2019

Création de la nouvelle Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

Le Contrat Local de Santé a notamment mis en évidence un besoin de fédération des professionnels de santé entre eux sur le territoire. Ainsi, la constitution d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) était une nécessité pour fédérer les professionnels de santé de ville et créer une interface avec la communauté de communes, l'hôpital, la santé mentale, les secteurs du handicap et du grand-âge. C'est cette organisation, encouragée par le gouvernement et mise en place en 2019, que la ministre de la santé Agnès Buzyn a voulu souligner au cours de sa visite à Montaigu au mois de juin. Organisée en groupes de travail thématiques, la CPTS répond à différents axes, dans les mêmes objectifs que ceux du Contrat Local de Santé. Un coordinateur assure le lien entre tous les membres de cette communauté.

Parcours autonomie : une contribution essentielle du CIAS

Dernier axe du Contrat Local de Santé, le parcours des personnes en perte d'autonomie, vise à améliorer l'adéquation de l'offre de services en direction des personnes âgées ou en situation de handicap. Parmi l'offre du territoire, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Terres de Montaigu gère directement 9 résidences, un service de soins et un service de livraison de repas à domicile. Le 27 février 2019, Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, est venu visiter le projet innovant du CIAS. Déployé depuis 2012, le plan "Bien vieillir sur Terres de Montaigu" a structuré une offre graduelle de services pour les personnes des plus autonomes aux plus dépendantes. Lors de cette visite, Jean-Jacques Coiplet a souligné la pertinence de cette structuration, et vivement encouragé la poursuite de son développement pour répondre aux défis de "l'adaptation de la société au vieillissement", ciblés par la loi de 2016 qui porte ce nom.



**SERVICES
AUX FAMILLES
ET AUX
PROFESSIONNELS**

**La signature du Plan
Jeunesse et Familles
2019-2022**

Le 30 janvier 2019, Terres de Montaigu et la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée, ont signé le Plan Jeunesse et Familles, en présence de Frédéric Marinacce, Directeur général délégué de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Ce plan fait suite à un diagnostic approfondi, conduit en 2 ans en associant l'ensemble des acteurs du territoire et un panel d'habitants. En 4 ans, Terres de Montaigu et la Caf engagent ainsi 1,6 millions d'euros supplémentaires, pour renforcer et mieux coordonner les services aux familles, de la petite enfance à l'âge adulte. Ce plan comporte 7 axes et se décline en 38 actions, parmi lesquelles la création du Relais Assistants Maternels, ou du service de prévention jeunesse.



**PETITE ENFANCE
Diagnostic de la
demande de garde des
0-3ans**

En mars 2019, les familles de Terres de Montaigu qui ont des enfants de moins de 3 ans ont été interrogées sur les modes d'accueil qu'elles utilisent. Une famille sur quatre a répondu à cette enquête permettant ainsi de mettre en perspective cette demande avec l'offre existante, pour mieux identifier les évolutions nécessaires. L'enquête révèle par exemple, un bon taux de satisfaction global de 85%. S'il est notable que l'accueil individuel chez une assistante maternelle reste plébiscité (8 enfants sur 10), une tendance se dessine, avec 1 famille sur 10 exprimant le souhait de pouvoir choisir un mode d'accueil collectif. Ce diagnostic a fait l'objet d'un rapport sur lequel les communes peuvent s'appuyer pour l'exercice de la compétence petite-enfance.



**JEUNESSE
Une approche
intercommunale de
l'animation et de la prévention
jeunesse**

Depuis le 1^{er} janvier 2019, dans le cadre du Plan Jeunesse et Familles, Terres de Montaigu donne à l'animation jeunesse une dimension de territoire et complète son action en direction des jeunes par un volet prévention. Ainsi un maillage de 14 pôles jeunesse structurent le territoire pour les propositions d'accueil et d'animation pour les jeunes. Terres de Montaigu intervient directement sur 5 pôles, délègue ce service à l'Association Intercommunale Familles Rurales pour 4 pôles, et délègue à 5 associations pour les 5 autres pôles.





FAMILLES
Création du Réseau des acteurs de la parentalité

En 2019, deux rencontres réunissant plus de 30 participants ont permis d'initier le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Ce réseau regroupe des acteurs de plusieurs secteurs : modes de garde, accueils de loisirs, établissements scolaires, Conseil départemental, acteurs du champ du handicap... Ces premières rencontres ont permis de connaître les besoins des acteurs, et d'identifier les travaux prioritaires à mener, particulièrement l'interconnaissance des acteurs et l'information aux familles.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
Le conservatoire intercommunal de musique

Le conservatoire intercommunal de musique poursuit l'approfondissement de son projet d'établissement à travers deux volets : la sensibilisation au sein des écoles primaires dans le cadre de «musique à l'école» et la formation de musiciens amateurs au travers du cursus spécialisé.

En 2019, 25 écoles primaires ont participé à «musique à l'école» soit un total de 2 613 élèves de cycle 2 et cycle 3. Pour le cursus spécialisé, 23 professeurs ont poursuivi l'enseignement de 15 disciplines instrumentales, auprès de 311 élèves inscrits



JEUNESSE
Parcours éducatifs

Pour la deuxième année, Terres de Montaigu a édité un guide complet à l'attention des enseignants, regroupant l'ensemble des propositions du territoire pour soutenir et enrichir les 4 parcours éducatifs : Avenir, Citoyen, Education Artistique et Culturelle, Santé. Ce guide comportait en 2019 plusieurs nouveautés ou évolutions, comme la nouvelle formule du forum de la prévention routière pour les 700 élèves de 6^{ème} des 4 collèges du territoire, les Mallettes de Livres et les visites de la nouvelle médiathèque de Montaigu, ou les visites à la ferme proposées en partenariat avec des exploitations agricoles du territoire.

GRAND PROJET

La création du

Relais Assistants Maternels



Une équipe de professionnelles pour accueillir les tout-petits

Les 2 000 familles qui ont des enfants de moins de 3 ans, et les 500 assistantes maternelles du territoire de Terres de Montaignu bénéficient à présent des services du Relais Assistants Maternels (RAM). Le service est composé de 5 professionnelles : deux éducatrices de jeunes enfants, une psychomotricienne, et deux éducatrices spécialisées. Il est gratuit, ouvert à tous et se déplace dans chaque commune.

Des rendez-vous pour accompagner les parents

Les parents peuvent être accompagnés dans leur choix de mode de garde : quelle solution correspond le plus à notre rythme de vie ? Cela va-t-il convenir à mon enfant ? Quelles sont les bonnes questions à aborder avec l'assistante maternelle ou avec la crèche ? Le RAM accompagne aussi les parents et assistantes maternelles dans leur relation contractuelle. Les rendez-vous ont lieu 5 jours sur 7, jusqu'à 20h00 et le samedi matin.

Un lieu ressource pour les assistantes maternelles

Pour les assistantes maternelles, le RAM propose chaque semaine 12 matinées Rencontres&Jeux, dans toutes les communes, mais aussi des soirées thématiques et des temps d'échange de pratiques. L'objectif de ces propositions, est de contribuer à la dynamique de professionnalisation des assistantes maternelles, et de soutenir cette profession, qui reste le mode de garde le plus plébiscité sur notre territoire.





TOURISME



Dans un contexte où la fréquentation dans les offices de tourisme a plutôt tendance à stagner voire à diminuer d'année en année, l'office de tourisme Terres de Montaignu connaît à l'inverse une évolution positive de ses indicateurs, porté par les demandes de sorties culturelles et de loisirs.

L'office de tourisme : porte d'entrée du territoire

Les nouvelles activités proposées par l'office de tourisme pour découvrir le territoire, notamment le paddle ou « Run & tourism », expliquent en partie le volume de fréquentation observé. D'autre part, les services proposés par l'office de tourisme rencontrent toujours plus de succès notamment grâce au dynamisme de l'activité billetterie, en particulier pour la saison culturelle. A la fois porte d'entrée pour les loisirs et espace d'expertise et de mise en scène du territoire, l'office de tourisme poursuit son évolution positive.

• **9530 contacts** (+ 3 %)



Nouvelles animations perchées à la Maison de la Rivière

Avec plus de 20 000 visiteurs accueillis à la Maison de la Rivière, le site touristique conforte son développement autour d'une exposition annuelle. En 2019, l'accent a été mis sur la sensibilisation à la biodiversité avec l'exposition Sauvage de l'artiste A-MO dont le travail révèle un engagement que partage historiquement la Maison de la Rivière. La sensibilisation à notre patrimoine naturel a été également encouragée avec la programmation inédite de Dîners Perchés : ce sont les tables de Maîtres Restaurateurs du territoire qui se sont installées dans les arbres du site.

• **20 497 visiteurs accueillis** (+ 8 %)



SPORT



Terres de Montaigu dispose de trois équipements sportifs intercommunaux, destinés à la pratique des clubs et élèves du secteur : la piscine de la Bretonnière, le pôle sportif Maxime Bossis et le pôle sportif Léonard de Vinci. L'année 2019 a été marquée par l'inauguration de la nouvelle piste d'athlétisme et par la labellisation Terre de Jeux 2024. Deux événements qui illustrent la volonté de la communauté de communes d'offrir les meilleures conditions pour le développement de la pratique sportive sur le territoire.

Une nouvelle piste d'athlétisme de niveau régional

La nouvelle piste d'athlétisme du pôle sportif Maxime Bossis a été inaugurée en novembre 2019. De niveau régional, elle dispose d'équipements de qualité pour accueillir tous les sportifs qui peuvent y pratiquer du saut à la perche, en hauteur ou en longueur, du lancer de poids, de marteau ou de javelot et de la course. La piste d'athlétisme accueille les élèves des collèges et lycées de Terres de Montaigu, les compétitions scolaires et les clubs d'athlétisme.

Prêts pour les Jeux Olympiques 2024

La communauté de communes a été labellisée Terre de jeux 2024. Ce label valorise les territoires qui s'engagent à promouvoir le sport et les Jeux Olympiques de Paris 2024 auprès de leurs habitants, dans l'objectif de faire partager au plus grand nombre l'aventure olympique et paralympique, de favoriser la pratique sportive, et de partager ensemble les émotions du sport. Valorisant les actions et projets mis en place par l'intercommunalité, ce label favorise également les échanges d'expériences entre collectivités et leur permet de révéler le meilleur de leurs territoires.

Des événements sportifs tout au long de l'année

Tout au long de l'année, les pôles sportifs Léonard de Vinci et Maxime Bossis ont accueilli des événements et compétitions sportives :

- 47^{ème} édition du Mondial de Football de Montaigu : avril 2019
- 48^{ème} Championnat d'Europe Autocross de Saint-Georges-de-Montaigu : 20 et 21 juillet 2019
- 15^{ème} édition du tournoi de Basket cadet nation : 30 août 2019
- 2^{ème} édition du Montaignu Futsal Cup 2019 : 23 et 24 août 2019



Quelques chiffres

Une nouvelle piste d'athlétisme de 400 m
 2600 élèves qui fréquentent le pôle sportif Maxime Bossis
 4742 licenciés sportifs sur le territoire
 118 171 entrées à la piscine de la Bretonnière (119 480 en 2018)
 • Dont 30 000 scolaires

Perspectives

Extension de la piscine de la Bretonnière
 Une étude de l'extension de la piscine de la Bretonnière est en cours. En raison de l'épidémie de Covid-19, ce projet pourrait être reporté afin de consacrer des fonds à la relance de l'économie locale.





CULTURE

EVENEMENTIEL

31e édition du Printemps du Livre

Le Printemps du Livre s'est déroulé du 5 au 7 avril 2019. Il a connu une forte fréquentation estimée à 45 000 visiteurs.

Les temps forts :

- La présidence d'honneur de Marc Levy
- Une soirée animée par Philippe Chauveau et consacrée à Marc Levy sur la scène du théâtre de Thalie qui a rencontré un vif succès
- Une exposition photo de Nikos Aliagas : exposition consacrée aux photographies réalisées par Nikos Aliagas tirées de son ouvrage « L'épreuve du Temps »
- La présence de Jamy Gourmeau, Xavier Dumoulin, Agnès Ledig, etc

EVENEMENTIEL

Mont'en scène

Le festival Mont'en scène fédère les élèves des 4 collèges, 2 lycées et de l'IME du territoire, et leur offre le plaisir de partager ensemble leur passion du spectacle vivant à travers la présentation de leur travail de l'année sur la scène du théâtre de Thalie, et la participation à des ateliers qui leur sont proposés durant l'événement.

- 17e édition du festival
- 270 festivaliers



ARTS VISUELS ET ARTS VIVANTS

Site Saint-Sauveur

Le Site Saint-Sauveur a accueilli deux résidences d'artistes, une exposition photographique et une exposition estivale, autour du thème « Femmes artistes », qui ont rencontré un grand succès auprès des visiteurs.

Parmi les nouveautés, les « apéros-conférences » sont venus remplacer les « rendez-vous curieux » et permettent d'échanger en toute convivialité avec les artistes autour d'une dégustation de produits locaux.

Le calendrier de saison a été revu pour plus de lisibilité de la programmation et des périodes d'ouverture. Il est désormais organisé par année civile.

L'aménagement des extérieurs s'est poursuivi pour offrir toujours plus de confort aux visiteurs avec la mise en place d'une voile d'ombrage, de transats et de tables.

A noter également, depuis l'automne 2018, le site est gratuit pour les visiteurs individuels.

- 4420 visiteurs (3564 en 2018)
- Exposition photographique : Aurore Valade
- Exposition d'été : Art & Lumière
- Résidences d'artistes : Clara + Clémence



ARTS VISUELS ET ARTS VIVANTS

Cinéma Caméra 5

Le cinéma Caméra 5 a de nouveau enregistré une hausse de fréquentation avec le franchissement de la barre des 50 000 visiteurs en 2019 et une participation record au festival jeune public.

50 707 entrées (+ 19,5 % par rapport à 2018)

2 338 jeunes spectateurs pour le festival jeune public

3531 places vendues en ligne (1893 en 2018).

ARTS VISUELS ET ARTS VIVANTS

Le Théâtre de Thalie

En 2019, le théâtre de Thalie a connu une croissance de 23 % du nombre d'abonnements pour la saison culturelle, avec 2299 abonnements souscrits.

Le public a pu découvrir une programmation populaire et variée proposant notamment 4 spectacles nommés aux Molières (Venise n'est pas en Italie, En attendant Bojangles...). S'adressant à la fois aux fidèles comme à ceux qui ne fréquentent pas le théâtre, la programmation a su rencontrer son public, le théâtre affichant un taux de remplissage de 88 % (tout public + scolaires)

- 19 812 spectateurs
- + 22% de places vendues par rapport à la saison précédente
- 15 locations



LECTURE PUBLIQUE

Déploiement du logiciel commun sur les bibliothèques

En 2019, le déploiement d'un logiciel commun sur toutes les bibliothèques du territoire a été engagé avec les équipes de bibliothécaires bénévoles et salariés. Le médiateur numérique de la Communauté de communes a accompagné les 10 bibliothèques du secteur de Montaigu sur les différentes étapes à savoir : le désherbage, l'évolution des règles de cotation, l'inventaire des collections, l'équipement des codes-barres, l'harmonisation des process d'inscription... Côté secteur Rocheservière le logiciel était déjà en place. En fin d'année 2019, le travail a porté sur la préparation de la bascule des données sur le logiciel avec le prestataire.



LECTURE PUBLIQUE

Le Réseau des bibliothèques

Les six bibliothèques des communes de L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine ont poursuivi leurs activités en réseau.

En 2019, elles ont notamment adopté pour l'achat de DVD des règles d'acquisition communes et la création d'un budget dédié. L'année a également été marquée par l'extension de la bibliothèque de Mormaison qui passe de 20 m² à 170 m²

- 3 804 inscrits
- + 7% du nombre d'inscrits dans les bibliothèques du réseau par rapport à 2018 (+58 % depuis l'ouverture du service en 2015)
- 1 373 réservations via le portail (+93% depuis l'ouverture du service en 2015)

LECTURE PUBLIQUE

La Médiathèque Calliopé

La Médiathèque Calliopé a ouvert ses portes en janvier 2019, dans le parc Henri Joyau, en lieu et place de la « Vendéthèque » qui était gérée par le Département. Ce nouvel équipement intercommunal propose des espaces réaménagés, un programme d'animations variées autour du livre et de nombreuses collections (livres, DVD, CD, périodiques, jeux de société, tablettes, liseuses). Parmi les temps forts proposés, la médiathèque organise des animations à destination de tous les publics : bébé lecteur, café numérique...

- 5 468 inscrits à la médiathèque pour la première année
- 30h50 d'ouverture hebdomadaire
- 238 jours d'ouverture annuel
- 25 088 documents accessibles (livres, DVD, CD, périodiques, jeux de société, tablettes, liseuses)
- 123 871 prêts effectués et un panier à 27 documents en moyenne sur l'année

TERRES DE
MONTAIGU

LES MOYENS POUR AGIR

TERRES DE
MONTAIGU





MOYENS GÉNÉRAUX

Réalisations 2019

Solidarité financière entre les communes membres

L'année 2019 a été marquée par la mise en place, en décembre, d'un mécanisme de solidarité financière entre les communes membres. Le principe consiste à répartir une partie du produit économique de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur les zones d'activités économiques, perçu par les communes. En 2020, première année d'application de cette solidarité, 369 000 € seront versés par les communes à un fonds communautaire, lequel leur sera redistribué selon 3 critères (population, éloignement, écart de richesse).



Le budget 2019

- 51 000 000 € dont 30 000 000 € pour le fonctionnement des services et des équipements
- 21 000 000 € consacrés aux investissements et au remboursement de la dette.
- 1 budget principal
- 8 budgets annexes pour la gestion :
 - des équipements culturels (cinéma, théâtre)
 - des équipements touristiques (office de tourisme)
 - des équipements économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises)
 - des équipements de santé (maisons de santé)
 - des services aux usagers (déchets ménagers, assainissement)
- 24 budgets annexes pour la gestion des zones d'activité économique réparties sur l'ensemble du territoire

Autres réalisations

- Investissement de 1 460 000 € pour la construction de la piste d'athlétisme
- Acquisition de terrains et poursuite des études pour l'aménagement du quartier de la gare
- 830 000 € de subventions versées aux associations
- 888 000 € de participations à d'autres établissements publics
- 7 484 000 € de reversement de fiscalité aux communes membres par le biais de l'attribution de compensation
- Subventions diverses : Très Haut Débit, pour le compte des communes membres et du département, pour soutenir l'artisanat, les commerces de santé et l'installation des professionnels de santé sur le territoire.
- 13 714 pièces comptables produites (+6% par rapport à 2018)
- 93 dossiers d'emprunts suivis (dont 24 emprunts garantis pour le compte d'autres organismes)

Perspectives 2020

- Mise en place d'un nouveau calendrier budgétaire : le budget de l'année 2020 a été voté en décembre 2019. Il en sera ainsi pour les années à venir (budget de l'année N voté en décembre N-1)
- Passage de 24 budgets annexes pour la gestion des zones d'activités à 3 : 1 pour l'ensemble des zones économiques, 1 pour le lotissement du Pré blanc, 1 pour le quartier de la gare

Patrimoine immobilier

La Direction du Patrimoine Immobilier assure l'assistance opérationnelle, et la maintenance préventive et curative des équipements et bâtiments intercommunaux. Ces opérations sont effectuées en interne ou par des prestataires extérieurs. Elle gère et coordonne toutes les opérations de constructions et rénovation (projet de l'Hôtel Intercommunal, parking silo gare,...)

MUTUALISATION



Afin d'optimiser les moyens humains et financiers et ainsi proposer de nouvelles réponses aux besoins des communes, l'effort de mutualisation des services intercommunaux s'est poursuivi en 2019. De nouveaux équipements ont également vu le jour.

Réalisations 2019 Des groupements de commandes pour Terres de Montaigu et les communes

Plusieurs groupements de commandes mutualisés entre Terres de Montaigu et les communes membres ont été mis en place afin de simplifier les démarches et rationaliser les achats.

- Avril 2019 – Groupement de commandes de Terres de Montaigu et du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) pour l'acquisition de véhicules pour différents services (patrimoine, jeunesse, informatique, sport et portage de repas)
- Septembre 2019 – Groupement de commandes de Terres de Montaigu, du CIAS et des communes pour l'achat et la maintenance de matériel d'impression.
- Novembre 2019 – Groupement de commandes de Terres de Montaigu et des communes pour la passation d'un marché d'inspection des réseaux neufs d'eaux usées et d'eaux pluviales
- Novembre 2019 – Groupement de commandes de Terres de Montaigu, du CIAS et des communes pour la passation d'un marché relatif à des prestations de télécommunications





Trois services mutualisés

En juin 2019, le service Ressources Humaines a été mutualisé entre Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu et le CIAS. Cette mutualisation, qui a nécessité la réorganisation du service, s'est accompagnée de l'installation d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines et de la mise en oeuvre de politiques et nouveaux process RH. Le service est composé de 9 personnes qui assurent la gestion de plus de 450 agents.

- 3451 actes émis en 2019 dont 499 contrats et 1706 arrêtés carrière/maladie.
- 6028 bulletins de salaires émis

Dans le même temps, le service Communication a lui aussi été mutualisé avec Montaigu-Vendée. L'année a été marquée par la mise en ligne des nouveaux sites internet de Terres de Montaigu et des communes membres. Composé de 3 personnes en 2019, il est envisagé de doubler les effectifs du service avec la création de 3 postes permanents en 2020.

Une convention a également été signée pour formaliser la mutualisation déjà existante pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance des pôles sportifs, entre Montaigu-Vendée et la communauté de communes.



De nouveaux équipements et services intercommunaux pour les habitants

Projets détaillés dans les pages précédents, la médiathèque intercommunale Calliope et la Maison de Santé de Rocheservière ont ouvert leurs portes en janvier 2019. Après un travail mené sur toute l'année, le Relais Assistants Maternels a été inauguré début janvier 2020.



**ACCOMPAGNEMENT
DES COMMUNES
ET COOPÉRATIONS**



Plusieurs services accompagnent les communes de Terres de Montaigu au quotidien. Cette organisation permet de faire bénéficier de l'expertise et des compétences des agents intercommunaux aux communes membres, tout en contribuant à la cohérence des pratiques professionnelles et des actions publiques. Cela participe également à l'optimisation des moyens humains et financiers sur le territoire.

Bureau d'études

Le bureau d'études pilote et réalise l'ensemble des études techniques liées à un projet d'infrastructure ou de réseaux. Il accompagne les élus dans leurs projets d'aménagements et assure la maîtrise d'œuvre des chantiers des projets communaux qui lui sont confiés. Ce service est déployé sur toutes les communes de Terres de Montaigu. Il assure également la réalisation et la gestion des travaux dans l'ensemble des zones d'activités du territoire (37 zones).

- **9,5 M d'€** de travaux communaux suivis par le bureau d'études (4,6 M d'€ en 2018)
- **84** dossiers en étude





Urbanisme

Le service urbanisme instruit pour le compte des 10 communes les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, permis d'aménager). Il conseil les habitants et les élus dans leurs projets.

• **3903 actes instruits en 2019** (3598 en 2018)



Police municipale intercommunale

Au service des maires du territoire et de leurs administrés, la police municipale intercommunales répond aux attentes exprimées notamment en matière de sécurité et tranquillité publique, de sécurisation des manifestations, de respect des arrêtés municipaux et du code de la route, d'environnement. La police municipale agit de manière transversale et collabore avec un réseau de partenaires tels que les autres services intercommunaux, les services techniques et administratifs communaux, la gendarmerie nationale, les bailleurs publics, les transporteurs, les chefs d'établissements scolaires, les commerçants et les associations.



Informatique et téléphonie

La Direction des Systèmes d'Information et Télécommunication est en charge des systèmes d'information de Terres de Montaigu, des communes membres et de leurs sites rattachés. Son périmètre d'intervention comprend le parc matériel informatique, le parc téléphonique fixe et mobile, les infrastructures techniques (réseau informatique et téléphonique), les systèmes d'impression et numérisation et plus d'une quarantaine de logiciels métiers. Le service gère également l'informatique dans les écoles publiques. Sur l'ensemble de ce périmètre, le service doit gérer la modernisation et le maintien en condition opérationnelle.

[Chiffres clés 2019]

- 4131 demandes d'intervention en 2019 (3949 en 2018)
- 46 % des demandes résolues en moins de 48 heures
- 62 % des projets sont à destination des utilisateurs pour améliorer la performance interne

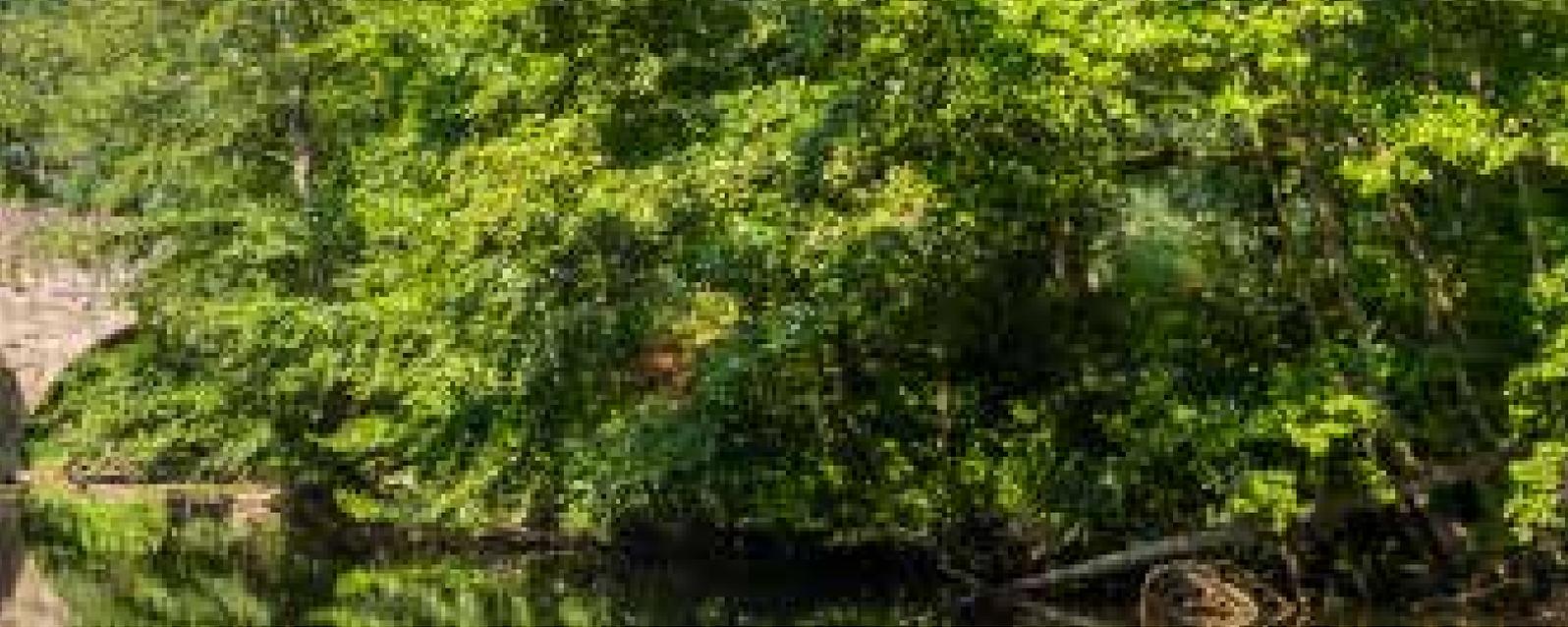
Perspectives 2020

- Renouvellement de 156 matériels
- Renouvellement de l'infrastructure Système et réseaux
- Etude sur la mise en place d'une Politique Wifi sur le territoire
- Bilan du Plan Dotation Ecole 2015-2020
- Renouvellement des marchés de téléphonie
- Suivi du diagnostic de règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Suivi et conseils pour les chantiers concernant les bâtiments communaux du territoire

Planification

Le service planification mène, à la demande des communes, des procédures d'évolution de leurs documents d'urbanisme communaux en vigueur jusqu'à l'approbation des 2 PLUi. Ainsi, en mai 2019, une révision allégée du PLU de la Bernardière a été approuvée, pour permettre la réalisation d'un projet d'habitat dans l'attente de l'approbation du PLUi. Ce service a également géré les 2 PLUi. (Plus d'informations concernant les 2 PLUi en page 18-19).





Commission sécurité

La commission intercommunale de sécurité a pour mission de visiter périodiquement les établissements recevant du public (musée, restaurant, commerces, résidences pour personnes âgées, écoles...) afin de vérifier qu'ils offrent les bonnes conditions pour recevoir du public en toute sécurité. La commission a également un rôle pédagogique et d'accompagnement des exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires pour un accueil sécurisé de la clientèle.

Système d'Information Géographique

Le service intercommunal du Système d'Information Géographique permet à chaque commune d'actualiser sa base adresse locale. Le service collecte, traite et analyse de nombreuses données, qui sont de vrais outils d'aide à la décision et permettent d'avoir une vision globale du territoire.



Fourrière

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la police municipale, la gendarmerie, les services techniques, ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière. Un registre d'entrée et de sorties des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés. Le service est assuré en continu, 24h/24 et 7 jours/7. (=Texte 2018)

TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



ANNEXES



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



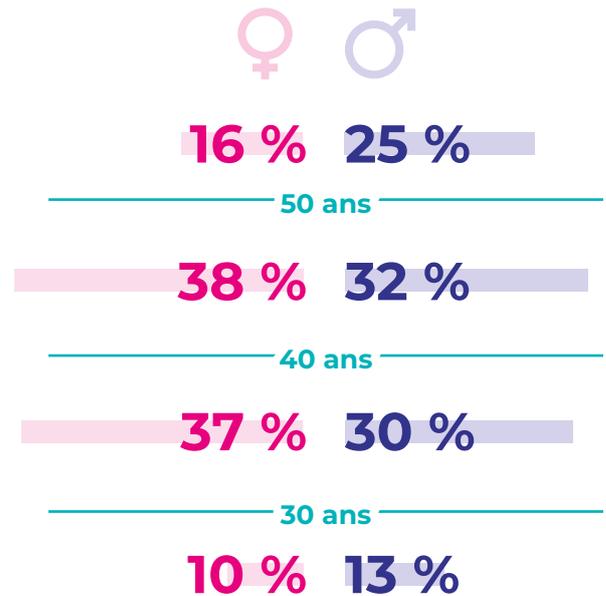
« Quelques données chiffrées sur les effectifs »

La Communauté de communes*

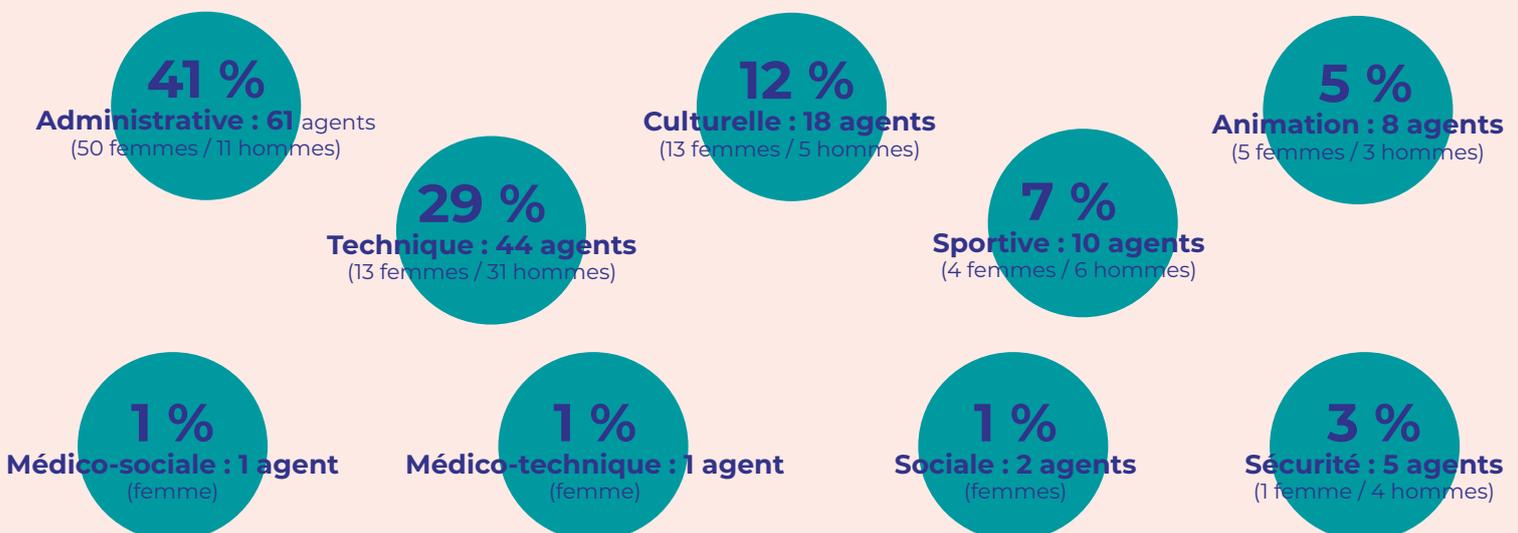


Pyramide des âges

Âge moyen
39,7 ans pour les femmes
41,4 ans pour les hommes



Répartition des postes par filière :



*Les effectifs du CIAS ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'un rapport d'activité séparé.

Coordonnées des mairies des communes de Terres de Montaigu

LA BERNARDIÈRE

20 rue de la Poste
85610 La Bernardière
02 51 42 15 91
www.labernardiere.fr

LA BRUFFIÈRE

1 place Jeanne d'Arc
85530 La Bruffière
02 51 46 43 10
www.labruffiere.fr

LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

3 rue de Cholet
85600 La Boissière-de-Montaigu
02 51 41 61 08
www.boissieredemontaigu.fr

CUGAND

Place Vincent Ansquer
85610 Cugand
02 51 43 70 70
www.cugand.fr

L'HERBERGEMENT

21 place de l'Église
85260 L'Herbergement
02 51 42 81 74
www.lherbergement.fr

MONTAIGU- VENDÉE

Place de l'Hôtel de Ville
85600 Montaigu-Vendée
02 51 09 21 21
www.montaigu-vendee.com

MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie - St-André-Treize-Voies
85260 Montréverd
02 51 42 80 65
www.montréverd.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINÉ

10 rue de la mairie
85660 Saint-Philbert-de-Bouaine
02 51 41 91 17
www.saintphilbertdebouaine.fr

TREIZE-SEPTIERS

16 rue de la Roche Saint-André
85600 Treize-Septiers
02 51 41 72 07
www.treize-septiers.fr

ROCHESERVIÈRE

Place de la Mairie
85620 Rocheservière
02 51 94 90 35
www.rocheserviere.fr

TERRES DE MONTAIGU,

Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière

Hôtel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

02 51 46 45 45

www.terresdemontaigu.fr

TERRES DE MONTAIGU

Communauté de communes
Montaigu-Rocheservière